



Recherche de paternité (père biologique)

Par Visiteur

Nous recherchons notre père biologique
car une de mes tante m a dit ouvertement
que mon père décédé depuis 32 ans n est pas notre vrai père
nous avons mon frère et moi quellques suspisions !
nous avons rencontré ce monsieur qui nie tout évidemment
et ne fait que de se contredire verbalement
nous voulons juste connaître la vérité
que faire car il nous a menacé malgré notre tenue verbale et physique irréprochable
merçi pour votre répnse

Par Visiteur

Bonjour Madame,

Je comprends parfaitement votre demande et votre désir de connaître la vérité, mais malheureusement du fait de votre age le délai de prescription pour intenter une action en recherche de paternité est acquis (il est de 10 ans à compter de la majorité).

De ce fait vous n'avez aucun moyen de demander la réalisation éventuelle d'un test ADN demande qui aurait du être nécessairement étayée par des éléments probants.

J'en suis navrée.

Cordialement